
SESSION DE HONG KONG DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Hong Kong (Chine), 12 et 15 décembre 2005

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Point 3b) de l'ordre du jour provisoire

COHERENCE ENTRE LA POLITIQUE COMMERCIALE ET D'AUTRES DEFIS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Commerce des produits agricoles : mettre en place un système optimal

Document de discussion présenté par M. Toshikatsu Matsuoka (Japon)

I. Introduction

1. Notre thème d'aujourd'hui est le rapport entre politique commerciale et autres politiques publiques et je m'intéresserai plus particulièrement au rapport entre commerce des produits agricoles et mesures pour l'environnement.

II. Une certaine discipline est nécessaire dans le commerce des produits agricoles parce que l'agriculture est liée à la protection de l'environnement.

2. Les problèmes fondamentaux qu'affronte le monde au 21^{ème} siècle sont l'accroissement démographique et les problèmes d'approvisionnement alimentaire qu'il engendre, ainsi que les questions environnementales comme le réchauffement climatique mondial appelant des mesures urgentes.

3. Nul n'ignore que les méthodes de production agricoles à grande échelle qui tendent exclusivement à l'efficacité ont engendré des problèmes environnementaux divers, comme l'érosion des sols, l'épuisement des eaux souterraines et la salinisation, et que la production agricole n'est plus durable.

4. A la différence de l'industrie, l'agriculture est liée au milieu naturel; les produits agricoles sont issus de la terre et de l'eau. On peut certes exporter les produits mais les terres et l'eau utilisées dans la nature, elles, ne peuvent pas l'être. Il nous faut bien comprendre ce caractère sui generis des produits agricoles et admettre que le commerce des produits agricoles ne doit pas être régi exclusivement par le marché, et qu'une certaine discipline est nécessaire pour empêcher une dégradation de l'environnement qui mettrait en danger la survie de l'humanité, parallèlement à l'accroissement démographique mondial.

III. Il faut donner un statut approprié aux questions non commerciales.

5. L'agriculture est souvent perçue comme un secteur nuisible pour l'environnement, mais dans le cas de l'agriculture de rizière au Japon et dans d'autres pays asiatiques, nous cultivons du riz dans ces mêmes rizières depuis des millénaires en harmonie avec la nature. De plus, les rizières qui existent un peu partout au Japon ont aussi pour fonction de prévenir les catastrophes en stockant les eaux de ruissellement et en formant barrage dans un pays au relief très escarpé. C'est un bon exemple de la multifonctionnalité de l'agriculture. C'est pourquoi le riz est plus qu'une question de commerce pour le Japon; c'est un sujet qui concerne la population tout entière et une question très importante dans la vie politique nationale.

6. Cette multifonctionnalité varie selon le contexte de chaque pays (conservation des terres, prévention des inondations, conservation du paysage, préservation des communautés et cultures rurales, par exemple). Cette multifonctionnalité - essentiellement non commerciale - doit bénéficier d'un statut approprié dans les règles commerciales régissant les produits agricoles.

7. En tant qu'élus, nous, parlementaires, ne devons pas privilégier les intérêts commerciaux à court terme et mais adopter une perspective à long terme pour établir et transmettre aux générations futures des règles autorisant la coexistence des diverses formes d'agriculture correspondant aux conditions propres à chaque pays. Nous devons nous opposer fermement au plafonnement tarifaire qui méconnaît les conditions propres à chaque nation et à son histoire.

IV. La question de l'abattage illégal du bois doit être réglée

8. Autre question importante liée au commerce et à l'environnement : l'abattage illégal du bois.

9. Au G8 tenu au Royaume-Uni en juillet cette année, on a reconnu que l'abattage illégal du bois entraîne une détérioration de modes de vie et de l'environnement et une diminution de la diversité biologique dans les pays les plus pauvres, en Afrique et ailleurs. Depuis des années, j'agis dans le cadre d'initiatives contre l'abattage illégal des forêts, et ces initiatives sont considérées comme un moyen utile d'aller vers une gestion durable des forêts. Pour traiter cette question, il faut impérativement que les pays producteurs et les pays consommateurs de bois agissent de concert pour mettre un terme définitif au commerce du bois abattu illégalement. Je recommande vivement à l'OMC de traiter aussi cette question.

V. Conclusion (les échanges commerciaux doivent contribuer à l'avancement des pays en développement)

10. Il va sans dire que les nouvelles règles applicables au commerce des produits agricoles doivent contribuer à l'essor des pays en développement, l'un des buts de ce cycle

11. Avec l'accord de l'Uruguay Round sur l'agriculture, on a tenté de faire des améliorations historiques en matière d'accès au marché. Toutefois, les subventions à l'exportation et les politiques de soutien intérieur faussant le commerce ayant été maintenues, les profits du commerce des produits agricoles se sont concentrés de façon disproportionnée dans un petit nombre de pays développés exportateurs. Nous devons nous engager résolument à jeter les bases d'une compétition juste pour les pays en développement et fixer des règles commerciales qui contribuent vraiment à leur avancement en réduisant radicalement les politiques de soutien intérieur qui faussent les échanges commerciaux et en éliminant les subventions à l'exportation